

NIL

PTINIL - 3 6 7 6



**NETTOYANT DÉSINFECTANT des
SOLS PEINTS, SOLS CARRELÉS REVÊTEMENTS de SOLS en RÉSINE,
MOQUETTES et TEXTILES d'AMEUBLEMENT**

- Agréablement parfumé
- Fortement désodorisant (destruction des mauvaises odeurs)
- Très actif sur les souillures grasses
- Participe à l'hygiène collective : **GRANDE POLYVALENCE**
- Faiblement moussant : application possible en machine autolaveuse et injecteur extracteur
- Fonction désinfectante de surface



CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

ETAT PHYSIQUE	: Liquide limpide
MASSE VOLUMIQUE	: 993 g/l +/- 20 g/l.
RÉACTION CHIMIQUE	: NEUTRE
pH PUR	: 7.70 environ
INFLAMMABILITE	: NON COMBUSTIBLE
POINT D'ÉCLAIR	: 47 °c +/- 2 °c Afnor coupe fermée
COULEUR	: BLEU
ODEUR	: FRAICHEUR MARINE

PROPRIÉTÉS PRINCIPALES / ACTIONS

FORTEMENT MOUILLANT ET DEGRAISSANT, nettoie en profondeur, désodorise, assainit les surfaces et locaux.

Efficacité **BACTÉRICIDE** :

- Norme **NF EN 1040**
- Norme **NF EN 1276 (10 mn)** en conditions de saleté à 5% sur souches tests suivantes :

<i>Pseudomonas aeruginosa</i> CIP 103 467
<i>Escherichia coli</i> CIP 54 127

<i>Staphylococcus aureus</i> CIP 4.83
<i>Enterococcus hirae</i> CIP 5855

Efficacité **LEVURICIDE** :

- Norme **NF EN 1275 (10 mn)** à 5% (Candida albicans)

PAR SON POUVOIR ODORIFÉRANT, laisse dans les locaux, une odeur fraîche, agréablement fruitée, rémanente.

Est utilisé pour le nettoyage quotidien des

sols	carrelages	revêtements thermoplastiques	surfaces peintes lessivables
Moquettes	Textiles d'ameublement	Mobiliers	Intérieur de véhicules

Pour la maintenance des locaux, sanitaires, couloirs, vestiaires, dans les collectivités, hôpitaux, grandes surfaces, dans l'industrie, autocaristes, entretien des véhicules occasions.

Autres parfums possibles :

Ref	Note parfum	Ref	Note parfum
3678	Citron vert	3676	Fraîcheur marine
3675	Cerise	3674	Tiaré exotique
3668	pamplemousse	3665	Pêche-kiwi
3661	Pomme verte	3657	Fruits rouge

MODES ET DOSES D'EMPLOI

Application par pulvérisation, trempage, brossage, lessivage, machine.
Utilisation en dilution dans l'eau froide ou tiède.

FONCTION	U S A G E S	DILUTION	RINCAGE
Nettoyage de sols en application manuelle :		. S'utilise selon la nature des supports, l'état de salissure, la fréquence des nettoyages à une concentration de 1 à 5 % (en moyenne de 1 à 2 verres pour un seau d'eau). Activer le nettoyage si nécessaire par un brossage.	Dans le cas de surfaces pouvant se trouver au contact de denrées alimentaires, terminer par un rinçage contrôlé à l'eau potable.
Nettoyage de sols : Solution de nettoyage appliquée à l'aide d'une autolaveuse		En autolaveuse, selon l'état de salissure et leur origine, nettoyer à une concentration de 1 à 5 %	Rinçage facultatif
Nettoyage des moquettes, textiles d'ameublement, sièges textiles		Diluer à raison de 5 % pour la réalisation d'un shampooing traitant Effectuer un premier passage avec la machine injection-extraction Attendre 10 minutes pour bénéficier des propriétés désinfectantes	Renouveler l'opération Laisser sécher les surfaces avant de les rendre au trafic

PRINCIPAUX ELEMENTS DE COMPOSITION

Préparation à base d'agents de surfaces cationiques et non ioniques, sels minéraux anticalcaires, extraits odoriférants sélectionnés, fonction biocide.

Éléments de composition autorisés par l'arrêté du 8 septembre 1999 (modifié par arrêté du 19/12/2013) relatif aux produits de nettoyage des surfaces et objets pouvant entrer au contact de denrées alimentaires, produits et boissons de l'homme et des animaux.



RECOMMANDATIONS



ATTENTION

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Utilisations réservées aux professionnels

EUH208 Contient -2-(TERT.BUTYLBENZYL) PROPANAL. Peut produire une réaction allergique.

Contient - moins de 5% de : agents de surface non ioniques – désinfectants - parfums

Usage biocide TP 2 - Chlorure de didecyl dimethyl ammonium 9,80 g/l

Elimination du produit et de l'emballage : pour l'élimination des produits non utilisables, faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des produits dangereux. Réemploi de l'emballage interdit. Lors de l'utilisation du produit bien veiller à rincer ou égoutter parfaitement le bidon afin d'utiliser tout le produit et l'éventuelle eau de rinçage dans le cas de produit miscible à l'eau.

L'effet biocide intervient dans les 10 minutes après traitement, sa durée d'action est stoppée par un rinçage complet et contrôlé à l'eau des surfaces entrées en contact. La durée d'action est de plusieurs heures dans le cas où il n'y a pas rinçage de la surface. L'intervalle de temps entre chaque application est défini par le plan d'hygiène établi lors de l'étude HACCP. Occupation des locaux après traitement ne nécessitant pas de délai dans les conditions et doses d'utilisation préconisées.

Le nettoyage du matériel peut être réalisé à l'eau lorsqu'un nettoyage est imposé après contact avec le produit. Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel le produit est destiné

En cas d'application excessive aérer les locaux 5 minutes avant réutilisation, si nécessaire prévoir un rinçage des surfaces à l'eau ou à l'aide d'un détergent approprié.

Conservé hors de la portée des enfants. En cas d'ingestion accidentelle, ne pas provoquer de vomissements, boire de grandes quantités d'eau et appeler le médecin. Ne pas mélanger avec d'autres produits tels que savons et substances de caractères anioniques.

Bien refermer l'emballage après chaque utilisation. Protéger du gel au stockage. Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés.

NIL

USINE MICHEL

Sarl au capital de 8000€

Les Murets

Tél : 04.90.20.02.07.

R.C. 451.822.837.

84740 VELLERON

nil.usine2@free.fr

Extrait conditions de vente : Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation Optimale Conscellée (D.L.U.O.C.) est de un an. En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette D.L.U.O.C. de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité. NOTA : Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27.03.1987 mis en vigueur au 01.01.1988.

Ref 3676
Révision n°2
2144332 HJMJ